

GUIDE DE LA PETITE ENFANCE ET DE L'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE



La Bruyère 2026

Administration Communale de La Bruyère
Rue des Dames Blanches, 1 / 5080 Rhisnes
Service Accueil Temps Libre et Extrascolaire
Petite Enfance
Mail : reine.rondia@labruyere.be – Tél. 0499 47 38 19

Retrouver cette brochure
en version numérique sur
le site de la Commune de
La Bruyère via ce lien:
<https://www.labruyere.be>



Introduction

Chers parents,

Comme chaque année, nous avons le plaisir de vous présenter le Guide de la Petite Enfance et de l'Accueil Extrascolaire.

Cette nouvelle édition est l'occasion de remercier chaleureusement l'ensemble des professionnels et partenaires mentionnés dans ce guide, qui œuvrent quotidiennement avec engagement et bienveillance au service des enfants et des familles de notre commune.

Grâce à ce guide, vous disposez d'une information complète et actualisée pour vous accompagner dans la recherche d'une solution d'accueil pour votre enfant. Nous savons combien cette démarche peut s'avérer complexe aujourd'hui. Vous y trouverez l'ensemble des structures d'accueil pour la petite enfance ainsi que les dispositifs d'accueil extrascolaire destinés aux enfants de 2,5 à 12 ans.

Conscients des enjeux et des besoins croissants en matière d'accueil, nous restons particulièrement attentifs au développement et à l'amélioration de l'offre existante. Des démarches sont en cours afin d'augmenter les capacités d'accueil sur notre territoire, notamment par le développement de nouvelles infrastructures dédiées à la petite enfance et par l'amélioration des services existants, en collaboration avec nos partenaires, dont l'ONE.

Soyez assurés que la petite enfance et l'accueil des enfants constituent une priorité pour notre commune.

N'hésitez pas à nous contacter : nous nous tenons à votre entière disposition pour toute information complémentaire.

Nous mettons tout en œuvre afin d'offrir à votre enfant un environnement accueillant, sécurisant et favorable à son épanouissement, et afin d'accompagner chaque famille au mieux dans son quotidien.

Bien à vous,

Thierry Chapelle
Echevin de la petite enfance



Yves Depas
Bourgmestre
En charge de l'Accueil Temps Libre

Les services de l'accueil de l'enfant et la pré-demande d'accueil

Les services de l'accueil de l'enfant

Il n'est pas toujours simple de s'y retrouver parmi les différents types d'accueil proposés pour les tout-petits. Cette section a pour objectif de vous aider à mieux comprendre les possibilités qui s'offrent à vous.

Les types d'accueil

Accueil collectif

L'accueil collectif regroupe les structures qui accueillent les enfants en collectivité, dans un groupe de minimum 14 enfants, généralement répartis en sous-groupes. L'encadrement est assuré par une ou plusieurs puéricultrices, selon le nombre d'enfants présents.

Accueil familial

L'accueil familial se déroule au domicile de l'accueillant(e). Il s'agit de petites structures accueillant 1 à 4 enfants équivalents temps plein, et jusqu'à 5 enfants certains jours. Pour des co-accueillant(e)s, il est possible d'accueillir 8 enfants équivalents temps plein et parfois jusqu'à 10 enfants certains jours.

Les tarifs

Les milieux d'accueil subventionnés agréés appliquent un tarif proportionnel aux revenus, selon les barèmes de l'ONE. Les milieux d'accueil autorisés (non subventionnés) fixent leurs tarifs librement. Des variations de prix peuvent exister au sein de chaque catégorie.

Les modalités d'inscription

Les démarches et informations d'inscription sont disponibles dans la brochure « Mes premiers pas » (<https://my.one.be>).

Premiers Pas

Celle-ci permet également de rechercher un milieu d'accueil proche de votre domicile.

Informations utiles

Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE)

Comité subrégional de Namur

Tél. : 081/72.36.00

Rue de Coquelet 134 - 5000 Namur

Vous trouverez aussi la brochure « Devenir parent(s) » en PDF sur www.one.be.

À savoir

- L'enfant doit être vacciné conformément aux recommandations de l'ONE.
- En cas de maladie, le responsable du milieu d'accueil peut estimer préférable que l'enfant reste à la maison.
- L'administration de médicaments nécessite une attestation médicale.

La pré-demande d'accueil

La pré-demande d'accueil est une nouvelle étape créée pour faciliter l'inscription d'un enfant dans un milieu d'accueil. Elle permet d'obtenir des recommandations personnalisées, de centraliser les demandes et d'être informé en temps réel des places disponibles.

Étapes jusqu'à l'inscription

1. Créer une pré-demande sur My.ONE dès le premier jour de grossesse. Un numéro de pré-demande vous sera attribué.
2. Consulter la liste des milieux d'accueil répondant à vos critères.
3. À partir du 3e mois de grossesse, contacter les milieux choisis pour introduire une demande d'inscription.
4. Suivre l'évolution des demandes via My.ONE.
5. Confirmer une place lorsqu'elle vous est proposée et signer le contrat d'inscription.

Recommandations personnalisées

Lors de la pré-demande, vous pouvez indiquer la date d'entrée souhaitée, les jours et horaires recherchés, les communes et tarifs préférés. Ces informations restent modifiables à tout moment sur votre compte My.ONE.

Un suivi centralisé

Votre compte My.ONE regroupe toutes les demandes introduites et vous informe de chaque mise à jour par notification et email.

Un outil pour mieux répondre aux besoins

Cette procédure permet aussi d'identifier les zones où la demande est forte afin d'adapter ou agrandir l'offre d'accueil existant.

Crèches et maisons d'enfants :

Gestion IMAJE

I.M.A.J.E (Intercommunale des Modes d'Accueil pour Jeunes Enfants) a été créée à l'initiative de la Province de Namur en octobre 1990. I.M.A.J.E a pour mission l'accueil des enfants de 0 à 12 ans dans des structures adaptées spécialisées en fonction de la demande de chacun.

I.M.A.J.E. offre :

- Des crèches
- Un service d'accueillantes conventionnées et salariées
- Un service d'enfants malades
- Un service d'accueil extrascolaire
- Ecoute enfants (103)
- Le service « Le Lien »
- L'Enjeu

Plus d'informations sur le site d'I.M.A.J.E. : imaje-interco.be

Les bambins

Capacité d'accueil : 21 enfants
44, rue Bois des Broux, 5080 Rhisnes
081/40.91.60

Le jardin enchanté

Capacité d'accueil : 18 enfants
Rue Janquart, 5b - 5081 Meux
081/40.91.60

Rêves d'enfant

Capacité d'accueil : 12 enfants
Place Séverin, 1 - 5081 Bovesse
081/40.91.60

Crèche d'Emines

Capacité d'accueil : 11 enfants
Rue de Rhisnes, 20 - 5080 Emines
081/40.91.60

Les réservations se font auprès d'IMAJE via le lien suivant :

https://abcreche.com/organization/366a4b7d-e412-4a6e-8e16-5f7a32152ff5/registration/_create/iframe



Pour tout autre renseignement, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante :
contact@imaje-interco.be

Gestion privée avec collaboration communale

La vache aux yeux bleus

Responsable : **Karine Dellicour (directrice), Sophie Gillard (directrice-adjointe)**

Capacité d'accueil : 24

Adresse : rue de Cognelée, 4
5080 Warisoulx
081 74 40 48 – 0478 21 26 58
www.lavacheauxyeuxbleus.org

Pour les inscriptions, veuillez adresser un mail à l'adresse : contact@lavacheauxyeuxbleus.org

Accueil de type familial :

Accueillantes (conventionnées ou salariées) au service IMAJE :

Les accueillantes salariées sont encadrées par IMAJE et les réservations se font auprès d'IMAJE via le lien suivant :

<https://abcreche.com/organization/366a4b7d-e412-4a6e-8e16-5f7a32152ff5/registration/create/iframe>

Madame Frédérique Bouchat

Libellule
Rue du Moulin, 30 – 5081 Saint-Denis



Madame Henriët-Defosse

Rue de Liernu, 49 – 5081 Meux

Madame Cécile Lambert,

Rue Saint-Denis 21 – 5080 RHISNES

Accueillantes conventionnées au Service accueillantes Sambrilou (071 74 16 62)

Madame Rock-Marchal

Rue des Chômeurs, 23 – 5080 Rhisnes – 0492 40 41 34

Co-accueillantes d'enfants indépendantes :

Madame Gaëlle Gain et Madame Thilde Terroir

Capacité d'accueil : 10 enfants
Chaussée d'Eghezée, 3 - 5081 Saint-Denis
0498/48.03.97 - gaelleg13@hotmail.com
0497/71.77.84 - thilde.terroir@gmail.com

Madame Nora Vanesse et Madame Laure Van Emelen

Capacité d'accueil : 10 enfants
Place communale 6, 5080 Rhisnes
0491/48.78.99 - lesminipouces.rhisnes@outlook.be
0473/45.91.23 - lesminipouces.rhisnes@outlook.be



NAITRE ET GRANDIR

Le Partenaire Enfants-Parents est le professionnel de l'**ONE** qui vous accompagne dans votre aventure de parent.

Il vous propose des visites à domicile **gratuites** afin d'offrir un suivi personnalisé et adapté à vos besoins et demandes. Ces moments privilégiés permettent d'aborder des sujets variés et divers autour de la parentalité tels que l'alimentation de l'enfant, le développement psychomoteur, la préparation de l'entrée à l'école, les vaccinations, l'utilisation du petit pot, les colères, les visites chez le dentiste, ...

Quoi de plus rassurant que d'avoir à ses côtés un professionnel qui prend le temps de vous écouter, avec lequel vous pouvez partager vos inquiétudes et poser vos questions ?

Des consultations médicales préventives **gratuites** vous sont également proposées. Poussez la porte de la consultation pour enfants. Vous y découvrirez la diversité de nos actions : consultation médicale, entretien avec un Partenaire Enfants-Parents, dépistages visuels, massages bébés, ...

Votre Partenaire Enfants-Parents

Valérie Dricot

0476 32 16 09

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00

Les consultations se font sur rendez-vous.

Nos services sont gratuits et accessibles à tous sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Retrouvez-nous sur



Garde d'enfants malades

Service d'enfants malades d'IMAJE

Vous pouvez joindre le service au **0473/68.80.96**, du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00. Tout message laissé sur le répondeur après 17h00 sera traité le lendemain matin dès l'ouverture des bureaux.

Ce service couvre toute la province de Namur sans aucune convention particulière.

Adresse : rue Albert 1er, 9 – 5380 Fernelmont
Site internet : <http://www.imaje-interco.be>

L'Ourson Enrhumé - ASBL Les Arsouilles

Service d'accueil d'enfants malades à domicile (O.N.E.).

Service accessible aux enfants de 0 à 12 ans. Disponible sur toute la province de Namur.
Permanence téléphonique 7j/7 24h/24 au 083/21.18.57.

Sinon pour tout autre renseignement et inscriptions, via leur site :
www.loursonenrhume.be

Rue E. Dinot, 21 – 5590 CINEY
Tél. : 083/21.18.57
Email : loursonenrhume@hotmail.com

Certaines mutualités offrent un service pour enfants malades

Ani'mercredi

Depuis plusieurs années, Récré'agique ASBL propose les Ani'mercredis : des animations variées, ludiques et de qualité destinées à tous les enfants de 2,5 à 12 ans, chaque mercredi après-midi.

Cet accueil extrascolaire est ouvert à tous.

RÉCRÉA'SPORT

Les enfants des différentes écoles de La Bruyère ont l'opportunité de pratiquer une activité sportive au Centre Sportif d'Emines, ainsi que de participer aux animations organisées au sein de l'école d'Emines.

L'implantation communale de Rhisnes accueille quant à elle les enfants de Rhisnes libre dès 13h30.

Les déplacements s'effectuent soit à pied au sein d'un même village, soit en car scolaire. Ces trajets sont toujours encadrés par le personnel de l'ASBL. Lors des déplacements en car, une accueillante-convoyeuse est présente afin d'assurer la sécurité et le bien-être des enfants.

Des animations professionnelles et adaptées

Toutes les animations sont proposées par des animateurs professionnels, en collaboration avec nos ASBL soeurs :

Extracom Gembloux, Récré'agique Villers et Récré'agique Saint-Guibert.

Les quatre ASBL mutualisent leurs animateurs spécialisés et coordinateurs de terrain, tous professionnels, afin de proposer des animations en tournée : danse, sport, cuisine, techniques d'expression créative, jeux extérieurs, etc.

Les enfants sont répartis en trois groupes d'âge (petits, moyens et grands) et participent aux activités entre 13h30 et 17h, dans un cadre structuré, sécurisé et bienveillant.

Informations & communication

Le programme est communiqué chaque semaine sur notre page Facebook, le mardi en fin de journée.

Un compte-rendu des animations est également publié le jeudi matin, voire parfois dès le mercredi soir.

✿ N'hésitez pas à nous rejoindre pour vivre des Ani'mercredis magiques ! ✿



Voici les différents lieux d'accueil dans les écoles

Bovesse

- **Ecole communale de Bovesse**

Place Lucien Séverin, 1 – 5081 Bovesse

A partir de 7h et de 15h30 à 18h les lundis, mardis, jeudis et vendredis

Mercredi après-midi à Emino

Emino

- **Ecole communale d'Emino**

Rue de Rhisnes, 20 – 5080 Emino

A partir de 7h et de 15h30 à 18h les lundis, mardis, jeudis et vendredis

Le mercredi après-midi de 12h à 18h

Meux

- **Ecole communale de Meux**

Rue Janquart, 5 – 5081 Meux

A partir de 7h et de 15h30 à 18h les lundis, mardis, jeudis et vendredis

Le mercredi après-midi de 12h à 18h à Emino

- **Ecole libre de Meux «Notre-Dame de Beauraing»**

Rue du Village, 20 – 5081 Meux

A partir de 7h et de 15h30 à 18h les lundis, mardis, jeudis et vendredis

Le mercredi après-midi de 12h à 18h (les enfants sont regroupés à l'école communale d'Emino

Rhisnes

- **Ecole communale de Rhisnes «Le Ry d'Argent»**

Rue des Dames Blanches, 3 – 5080 Rhisnes

A partir de 7h et de 15h30 à 18h les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Le mercredi après-midi de 12h à 18h.

- **Ecole libre de Rhisnes «Sainte-Elisabeth»**

Rue des Déportés 8 – 5080 Rhisnes

A partir de 7h et de 15h30 à 18h les lundis, mardis, jeudis et vendredis

Le mercredi après-midi de 12h à 18h (les enfants sont regroupés à l'école communale de Rhisnes)

Saint-Denis

- **Ecole communale de Saint-Denis**

Chaussée d'Eghezée, 3 – 5081 Saint-Denis

A partir de 7h et de 15h30 à 18h les lundis, mardis, jeudis et vendredis

Le mercredi après-midi de 12h à 18h à Emino

Warisoulx

- **Ecole communale de Warisoulx**

Rue de Warisoulx, 11 – 5080 Warisoulx

A partir de 7h et de 15h30 à 18h les lundis, mardis, jeudis et vendredis

Le mercredi après-midi de 12h à 18h à Emino

Pour toute question sur les Ani'mercredis, contactez le 0475/41.70.24

